La Brède Montesquieu

Rentrée 2015
Écoles publiques
Ville de La Brède

Nouveaux rythmes scolaires :
MODE D'EMPLOI

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE POUR L'ANNÉE 2015/2016

➡ LE TEMPS SCOLAIRE

Depuis septembre 2014, les écoles de La Brède sont passées à la semaine de 4 jours et demi avec une matinée supplémentaire de classe le mercredi.

➡ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Une équipe d'animateurs municipaux diplômés proposent des activités de loisirs pour se détendre, jouer, partager, se poser tous les jours le matin et le soir après l'école ainsi que le mercredi après-midi

NOUVEAU : LE MERCREDI

- La Municipalité propose un **accueil périscolaire après l'école** de 13 h30 à 18 h 30 avec ou sans repas .
- Plus de réservation
- Une garderie gratuite sans repas jusqu'à 12h30 est maintenue

Les enfants brédois non scolarisés dans les écoles publiques de la commune, doivent impérativement arriver entre 13 h 30 et 14 h 00 maximum.

Pour les horaires, voir les tableaux

➡ LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EDUCATIVES (TAP)

NOUVEAU : 2h pour tout le monde le VENDREDI APRÈS MIDI

En maternelle :

Petites sections :

Pas de TAP, la municipalité met en place une garderie gratuite de 13h45 à 16h30

Moyennes et grandes sections :

La Municipalité propose des activités périscolaires éducatives d'éveil tous les vendredis de 13h45 à 15h45.

Elles seront encadrées par l'équipe d'animation, les ATSEM et des associations.

En élémentaire :

La Municipalité met en place des ateliers périscolaires éducatifs de qualité encadrés par du personnel municipal et associatif qualifié de 13h30 à 15h30.

Les TAP sont facultatifs : les parents peuvent ne pas y inscrire leur(s) enfant(s). Dans ce cas, ils doivent les récupérer à la sortie de l'école. Aucune garderie n'est proposée en parallèle des TAP.

Pour tous, garderie gratuite :
- sans repas jusqu'à 12h30
- de la fin des TAP jusqu'à 16 h 15 en élémentaire et 16 h 30 en maternelle

Nouveaux horaires - École maternelle

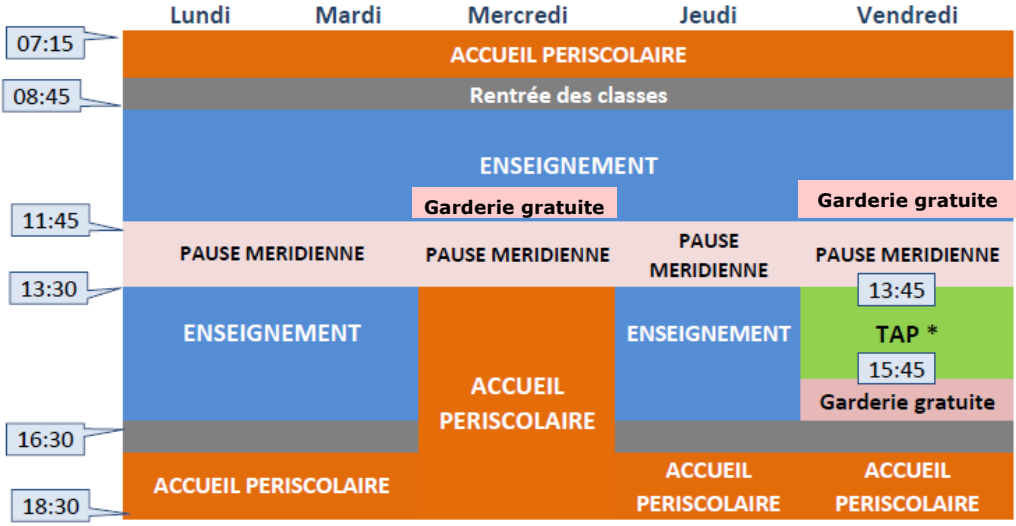

* sauf les petites sections (garderie gratuite)

Nouveaux horaires - École élémentaire

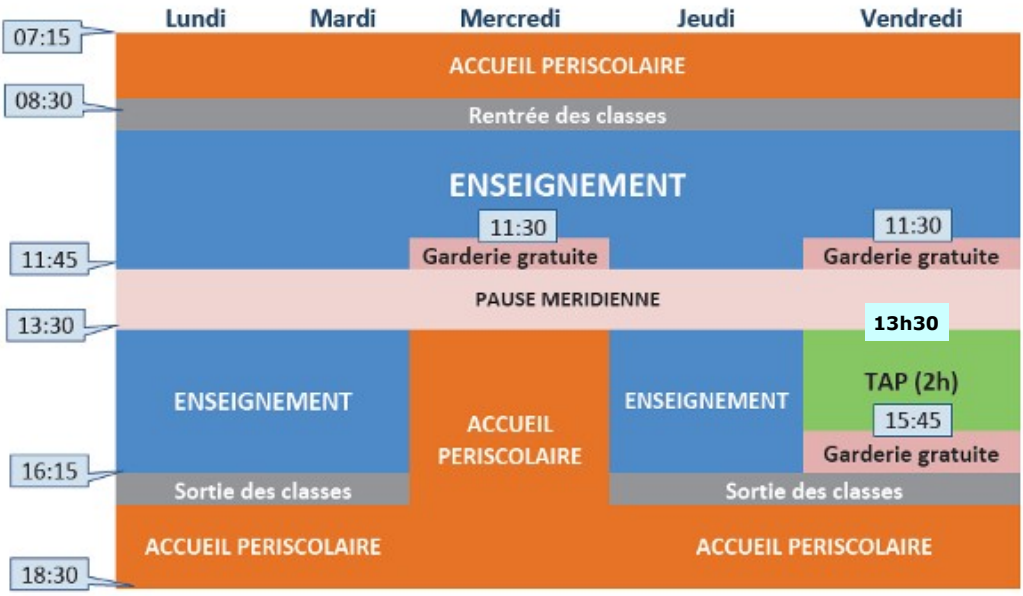

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'engagement des parents et des enfants est indispensable pour garantir la qualité des ateliers, ce qui induit :

- Une participation des enfants sur toute la durée de l'atelier (pas de sortie anticipée) : les parents récupèreront leurs enfants à l'issue des ateliers.
- Une inscription aux TAP par période (3 périodes de 12 semaines chacune) :

- 1ère période du 6 au 24 juillet 2015

- en Mairie, au service enfance jeunesse, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Par mail : enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com

- 2ème période du 9 au 20 novembre 2015
- 3ème période du 7 au 18 mars 2016

- Sur les structures périscolaires
- Par mail : enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com

TARIF ET PAIEMENT :

Les temps d'activités périscolaires éducatives sont facturés au taux d'effort pour chaque période (payables au mois).
L'accueil périscolaire est facturé au 1/4 d'heure sur la base d'un autre taux d'effort le matin et le soir après les activités.

TOUTES LES REPONSES A VOS QUESTIONS

Mairie de La Brède

Service Enfance/Jeunesse

1 place Saint-Jean d'Etampes, 33650 La Brède

Tél : **06 26 74 43 25** ou 05 57.97.76.97

enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com

www.labrede-montesquieu.fr